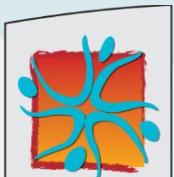


PROJET PÉDAGOGIQUE



PAJ
BRAX

Caj-brax@lecgs.org
06 41 68 04 02



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



Sommaire

Sommaire	2
LE TERRITOIRE	4
STRUCTURE DE LA POPULATION	4
TRANSPORT	5
Les activités commerciales, l'accessibilité et infrastructures.....	5
Les équipements de la commune.....	6
Les structures enfance jeunesse.....	6
Pour les 0-3 ans :	6
Pour les 3-11 ans :	7
Un groupe scolaire :	7
Les objectifs de L'ALAE en lien avec la jeunesse	7
Le centre de loisirs de Bouconne :	8
Le PAJ	8
Le PAJ, c'est quoi ?	8
Les Horaires 2024-2025.....	9
Les modalités d'inscription.....	9
La politique tarifaire	10
Les moyens humains, matériels, et financiers	11
Les objectifs : 11 – 17 ans.....	12
Les dispositifs.....	13
Les partenaires :	14
Les adolescents de Brax.....	15
CARACTERISTIQUE DU PUBLIC ACCEUILLI MIXITE SOCIALE DONNEES 2023.....	16
Les adolescents : 13/15 ans.....	17
Les grands adolescents : les plus de 15 ans	18
La scolarité vue par les jeunes en période de la crise sanitaire	19
LES FINALITÉS ÉDUCATIVES DE LE&C GRAND SUD	19
LES ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES	20
Orientation pédagogique 1 : Développer la citoyenneté des jeunes.....	21
Orientation pédagogique 2 : Favoriser la mixité	22
Orientation pédagogique 3 : Permettre l'accès aux loisirs et à la culture pour tous.....	23
LES ACTIONS	24
.....	29

HYGIENE, SANTE ET SECURITE	29
Hygiène :.....	29
Restauration :	30
Santé :.....	30
Jeunes en situation de handicap : Trouver sa place au PAJ	31
L'EVALUATION ET LE PILOTAGE	32
L'évaluation des actions	32
Les réunions de cadrage	32

LE TERRITOIRE

La commune de BRAX se situe à environ 20kms à l'ouest de Toulouse. Le Territoire s'étend sur 4.2 km² et possède une population grandissante d'environ **2887 habitants en 2020 INSEE**.



Evolution de la population	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017	2020
Population	458	902	1 202	1 358	2 017	2 393	2 703	2 811	2887
Densité moyenne (hab/km ²)	103,6	204,1	271,9	307,2	456,3	541,4	611,5	636,0	653,2

Brax est située sur le canton de Pibrac et fait partie de la métropole de Toulouse, dont elle marque la frontière ouest avant le département du Gers.

Par ailleurs, elle est aussi membre du pôle 7 de Toulouse Métropole dans l'intercommunalité: Colomiers, Pibrac, Brax dont elle représente la plus petite commune. 1/5^{ème} du territoire communal est situé sur la forêt de Bouconne.

STRUCTURE DE LA POPULATION

- Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Structuration de la population par âge			
	2007	2012	2017
0 à 14 ans	26	21,2	18
15 à 29 ans	13,2	16,1	16,7
30 à 44 ans	26,5	20,1	17,3
45 à 59 ans	20,8	24,2	28
60 à 74 ans	9,8	13,2	13,3
75 ans ou +	3,8	5,2	6,7

1171 logement au total sur la commune avec une part de logement principale de 92%. La population Braxéenne est majoritairement constituée d'habitants propriétaires occupant leurs **logements à 72%** en 2017 (86% en 2007). **10% d'écart depuis 10 ans.**

Les logements sociaux représentaient **2.7 % en 1999 (INSEE) contre 8% aujourd'hui** cette augmentation est due à la construction récente de résidences HLM livrées en 2008 ainsi qu'avec l'ouverture du P.L.U et

de nouveaux terrains pour des lotissements. En 2016, la commune regroupe 132 logements sociaux, soit 10% de l'ensemble des logements de Brax.

La taille des foyers est importante: plus de 84% (INSEE 2017) possèdent 4 pièces à 5 pièces ou plus contre 90% en 2014. 82.2% des ménages sont imposés et 86.6 % de la population active dispose d'un emploi.

L'INSEE recensait 18% de la population de 0 à 14 ans en 2017 : Les moins de 20 ans « pèsent » 32,5 % de la population.

Les chiffres rappellent que l'équilibre de la jeunesse à Brax reste fragile au regard de la population vieillissante.

Brax est une commune qui continue de s'accroître progressivement tout comme les autres communes de la 3ième couronne de la périphérie Toulousaine, compte tenu de l'essor économique de ces vingt dernières années dans la région, notamment dans le domaine aéronautique.

TRANSPORT

La ligne SNCF qui dessert la gare de Brax - Léguevin a un rythme plus fréquent depuis quelques années pour répondre à la demande des populations qui habitent sur l'axe Toulouse- Auch, mais reste cependant très rare sur le temps vacances et weekend.

Le bus TISSEO pour rejoindre Toulouse est la ligne Colomiers, Pibrac, Brax est à la demande et ne fonctionne pas le dimanche ; ce qui pose des soucis de mobilité pour le temps libre des jeunes.

Brax est une commune qui mêle à la fois espace rural et proximité de zones économiques et de services.

Vie économique et sociale

La population est majoritairement active avec un emploi et les foyers Braxéens sont des familles bénéficiant d'un niveau de vie confortable.

Cependant, nous notons un accroissement des situations économiques délicates notamment au travers de l'augmentation des publics dont les QF CAF sont inférieurs à 800. Une politique tarifaire a donc été installée sur la commune concernant différents services : restauration / accueil périscolaire, aide CCAS au QF...

Le CCAS contribue à soutenir les familles en aidant au paiement des cantines ou des voyages scolaires par exemple....

Il règne à Brax un esprit de petit village où le point jeunes, ainsi que les accueils de loisirs ont un rôle important dans l'animation de celui-ci.

Ils participent à faire vivre le marché solidaire, le carnaval, la fête des écoles et de l'ALAE dont il est le porteur de projet ; ainsi que l'animation des quartiers pendant les vacances.

Le service Enfance Jeunesse contribue également chaque année à de nombreuses manifestations au sein de la commune telles que : le forum des associations, la journée des jardins,

Les activités commerciales, l'accessibilité et infrastructures

Quelques commerces de proximités sont présents sur la commune (une boulangerie, une pharmacie, un boucher, un tabac/presse, une pizzéria, un café).

L'économie de la commune est essentiellement basée sur l'agriculture.

Parallèlement les métiers de l'artisanat sont également présents car ils bénéficient de la proximité de la zone commerciale du Perget.

Des petits commerces de première nécessité y sont implantés, quelques cabinets libéraux (médecin, orthophoniste, kinésithérapeute) et de rares PME d'artisans dans le bâtiment.

Les équipements de la commune

- Un gymnase à disposition des sports collectifs
- Un mur d'escalade
- Un dojo et une salle de danses juxtaposés au gymnase
- Une salle polyvalente avec un terrain de Tennis adossé.
- Terrain de Football
- Une maison de la vie associative
- Un terrain de pétanque
- Un bâtiment dit « ancien prieuré » avec une salle dédiée à l'association des copeaux occitans
- Une bibliothèque
- La cour de l'école de manière occasionnelle ainsi que les bâtiments l'ALAE

Brax accueille une vie associative très riche où plus de 40 activités sont présentes, notons cependant que les activités culturelles ne sont pas nombreuses et majoritairement pour les adultes.

La proximité des communes de Pibrac et de Lèguevin participe à dynamiser le territoire.

Les structures enfance jeunesse

Pour les 0-3 ans :

Un RPE (Relais Petite Enfance), lieux d'accueil et d'information et d'échanges pour les(futurs) parents, enfants, les assistantes maternelles.

Une crèche : en convention de partenariat avec Lèguevin : (5 places équivalentes à 5 enfants) voit ses places diminuer d'année en année, une nouvelle convention signée avec la commune stabilise les places sur le temps du CEJ.

La collectivité reste attentive à l'offre de service concernant la petite enfance pour assurer le renouvellement de la population et des familles en particulier sur le territoire.

Le service Enfance -Jeunesse :

L'ALAE et le Point Accueil Jeunes sont sous la responsabilité de la même association, Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud. Ils accueillent respectivement les enfants de 3 à 6 ans, et jeunes de 11 à 17 ans.

Pour les 3-11 ans :

Un groupe scolaire :

L'école est au cœur des relations sociales de la commune, en dehors des associations qui bien sûr rassemblent leurs propres adhérents. La question de la socialisation y est donc incontournable. Les problèmes sont plus remarqués chez les élèves dont les codes sociaux sont différents de « cet entre-soi ». En ce sens Bourdieu parle de « l'habitus », cette somme de code, de comportement, de goûts et de « styles de vie » se rapprochant jusqu'à se reconnaître et former des groupes.

Les objectifs de L'ALAE en lien avec la jeunesse :

sont revus chaque année en parallèle du PEDT afin de s'inscrire dans le cadre des attentes et besoins repérés pour les enfants, les jeunes et leurs familles. Mais aussi en respectant les axes définis par les politiques locales.

- **Faire du rythme de vie des enfants, une priorité sur les différents temps d'accueil.**
Afin de mieux préparer au collège, des temps spécifiques seront aménagés et organisés au sein du PAJ pour mieux accompagner l'entrée des jeunes au collège.
Amener les enfants à être acteurs de leur vie au sein de l'ALAE et permettre au CM2 de s'impliquer avec le PAJ sur des manifestations de la commune.
- **Valoriser les actions Eco - citoyennes :**
Un cycle de vélo est organisé par l'école ce qui facilite la mobilité des enfants et jeunes qui sont de fait obligés de venir en vélo à l'école, et par voie de conséquence viennent librement au PAJ par la suite en autonomie.
- **Valoriser le lien avec les familles et les partenaires de proximité**
Faire que le lien avec les familles soit un axe essentiel de notre travail, en ce sens une information spécifique sur le PAJ est faite aux familles des enfants de CM2.
Des cafés parents sont organisés dans le cadre du REAAP pour que les parents échangent ensemble
Etre acteur de la continuité éducative dont le PAJ fait partie.
Le service enfance jeunesse mutualise les animateurs en poste en ALAE et au PAJ : cela facilite le relais et permet une certaine continuité de la confiance accordée à l'équipe d'animation au point jeunes par les familles.
- **Prendre en compte la diversité des enfants pour les accompagner à grandir de manière solidaire et lutter contre toutes formes de discrimination.**
Eveiller les enfants au monde qui les entoure, la passerelle mise en place avec le PAJ sensibilisera les jeunes à la lutte contre les discriminations.
L'animateur veillera à faire vivre les débats et à co construire des projets qui émanent des jeunes pour répondre à leurs envies et mais aussi dans l'objectif d'encourager l'engagement de chacun et l'esprit critique.
- **Permettre l'accès aux loisirs pour tous.**
C'est donner la possibilité à chaque enfant d'exprimer ces compétences artistiques et culturelles.
La commune ne dispose pas d'ALSH pour accueillir les enfants le mercredi après-midi et vacances. Les enfants dépendent du centre de Loisirs de Bouconne avec qui le PAJ mutualise la maison de la vie associative.

Le centre de loisirs de Bouconne :

Il est géré par le Syndicat des intercommunalités. Il accueille les enfants âgés de moins de 3 ans à 15 ans. Le centre propose un Accueil de Loisirs Sans Hébergement des enfants à la journée, de 7h30 à 18h15, des activités durant les périodes de vacances scolaires (d'automne, de printemps), des mini-camps (mini séjours en camping d'une durée de 4 jours maximum) et des camps d'ados (deux séjours de 15 jours début juillet pour les jeunes de 12 à 14 ans et de 15 à 17 ans).

Peu de jeunes de 11 à 15ans fréquentent le centre de loisirs.

A ce jour la commune ne possède pas sur son territoire de structures dédiées à l'ensemble des classes d'âge. Son rattachement administratif à Toulouse Métropole ne correspond pas à la mobilité de sa jeunesse, et les services dédiés de la métropole prennent rarement en compte la spécificité rurale de la commune

La répartition des infrastructures Enfance Jeunesse montre combien il est difficile pour les familles de la commune nouvellement arrivées d'accéder aux interlocuteurs du territoire. Elle demande également aux familles d'être mobiles d'une commune à l'autre, alors qu'aucun transport ne permet à ce jour de se déplacer entre ces trois communes de manière régulière.

Le PAJ

Le PAJ, c'est quoi ?

Le Point Accueil Jeunes (PAJ) est situé à la maison des associations. Le PAJ est un ACCEM*, déclaré comme ALSH*. Il est habilité par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports. Cette structure à vocation éducative et culturelle est organisée par l'association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud dans le cadre du marché public qui lie LE&Cgs et la collectivité.

Le PAJ a pour objectif :

- **D'accueillir les enfants et les jeunes âgés entre 11 et 17 ans révolus.**
- **De proposer des loisirs et d'accompagner les jeunes dans leurs projets** afin de les rendre responsables et autonomes. Il peut s'agir de projet de Loisirs : sorties, organisation de séjour, mais aussi d'un accompagnement à la définition d'une orientation scolaire afin de lutter contre le désœuvrement des jeunes et prévenir les conduites à risques chez les adolescents.
- **Une passerelle est organisée pour les Cm2** à partir de janvier chaque année afin de permettre une adaptation et une meilleure connaissance de la structure

Les Horaires 2024-2025

10 vendredis soirs :	De 18h30 à 22h30 Toutes les veilles de vacances Et 1 fois/mois sur le temps scolaire ou plus selon projet
Les samedis	14h à 19h
Les vacances	10h-13h chantier jeunes VVV et 14h19h ou 22h30 pour les soirées organisées une fois par semaine
Les projets	<ul style="list-style-type: none">- Quelques heures sont dédiées aux projets hors temps habituel.- Il sera prévu en 2024-2025 l'ouverture de 8 mercredis en après-midi sur projet.- 5 manifestations exceptionnelles (par exemple : halloween, le marché solidaire, le carnaval, la soirée parentalité, la soirée portes ouvertes).

Un programme d'animation détaillant les heures d'ouverture est distribué chez les commerçants ainsi qu'à disposition sur les réseaux sociaux.

Une communication spécifique est également envoyée aux familles par mail.

Ces temps sont rythmés par différents types de propositions:

- **Un accueil de proximité**
- **Un temps dédié aux activités organisées** (sortie, rencontre sportive, spectacles...)
- **Un temps dédié aux projets de jeunes** (lavage de voiture, chantier vvv...)
- **Les séjours et activités accessoires** (pendant les vacances de printemps ou d'été)

La durée d'une activité accessoire peut varier d'une à trois nuits. Les séjours quant à eux sont définis sur une durée de huit jours : les séjours seront occasionnellement organisés en fonction des budgets restant annuels.

Ils permettent aux jeunes de créer des liens, d'échanger avec les autres, et de découvrir la notion de collectif. Les destinations choisies peuvent varier en fonction des envies des jeunes, et des objectifs du projet. Globalement la découverte du patrimoine et la découverte de l'environnement sont des axes auxquels nous sommes attachés.

Les modalités d'inscription

Tout jeune participant à une activité au sein du PAJ, à une activité extérieure (sortie, séjour), à une animation spécifique (chantier, atelier, etc.) ou à une prestation payante (repas, etc.), doit être à jour concernant son dossier d'inscription et avoir réglé la cotisation annuelle de 10€. Ce paiement est obligatoire et donne l'accès à toutes les activités proposées par le PAJ.

Le dossier d'inscription peut être retiré au PAJ de Brax ou en téléchargement sur le site internet de la mairie (inscription et tarif).

Le dossier se compose :

- Une fiche de renseignements et une fiche sanitaire
- un contrat d'inscription en double exemplaire (le premier est à conserver par la famille et le second est à remettre à la structure jeunesse)
- le règlement intérieur du PAJ signé par la famille et le jeune

- Le dossier doit être remis au responsable de la structure, accompagné :
 - du règlement de la cotisation, 10 € (en espèce, en chèque bancaire à l'ordre de Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud, en CESU et ANCV)
 - de l'attestation d'assurance
 - d'un document attestant la mise à jour des vaccins du jeune (et/ou copie du carnet de santé)
 - Le numéro d'allocataire CAF

Cependant afin de veiller à l'intégration progressive des jeunes, une période test d'une ou deux séances est proposée afin de le conforter dans sa démarche, et pour éviter tout comportement consumériste et que l'adhésion soit comprise et choisie.

La politique tarifaire

La participation de la CAF :

La réduction de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et sa participation financière de chaque jeune aux activités proposées est modulée en fonction de son quotient familial CAF31 selon trois tranches. Chaque famille doit fournir au PAJ la copie de sa carte vacance loisirs de l'année en cours pour bénéficier de ces réductions.

QF journée :

QF < 400 €	401€ < QF < 600 €	601 € < QF <800 €
5 € / jour / jeune	4 € / jour / jeune	3€ / jour / jeune

QF Séjours :

QF < 400 €	401 € < QF < 600 €	601 € < QF < 800 €
18 €/jour/jeune	12 €/jour/jeune	10 €/jour/jeune

Les tarifs modulés organisées par la commune

Tarif du PAJ de BRAX			
Coefficient caf réduction	-800	800 à 1499	+1500
Séjour 8 jours	-20%		+20
Mini séjour 1 ou 2 nuits	272€	340€	408€
repas	64€	80€	96€
Sortie 1	5€	6€	7€
Sortie 2	6€	7€	8€
Sortie 3	8€	10€	12€
Sortie 4	12€	15€	18€
	16€	20€	24€

Les autres moyens de paiement

D'autres financements sont possibles ; la participation des Comités d'Entreprise, l'aide CCAS, les bourses loisirs (chantier VVV) ou toute autre actions permettant d'auto financer des projets par les jeunes et pour les jeunes.

Par ailleurs un partenariat avec la JPA permet de faciliter le départ en séjour de nombreux jeunes sur le territoire.

Les moyens humains, matériels, et financiers

La commune finance le PAJ de plusieurs manières par le biais d'un marché public dont la gestion est assurée par LE&C Grand Sud (financement des salaires du personnel et du budget éducatif

Equipe du Point Accueil Jeunes 2024 2025

Direction Jeunesse :

Charlotte CENAC – BPJEPS LTP

Animation Jeunesse :

Sacha SIMON – CQP Animateur Périscolaire et en cours BPJEPS LTP

Vacances d'Automne

Sacha : Animateur référent Jeunesse

Victorine : Animatrice CEE

Paul - Stagiaire BAFA

Bourses BAFA 2024

À définir en septembre 2024: Contrepartie Vacances Hiver

À définir en septembre 2024 : Contrepartie Vacances Printemps



La commune met également à disposition les locaux et l'entretien de ceux-ci.

Selon la demande, les services techniques de la collectivité peuvent intervenir.

Du matériel varié est mis à disposition (table, chaises, etc.), une partie du matériel disponible est acquis et géré par l'équipe du PAJ.

La gestion de l'ensemble du budget est confiée au responsable de la structure.

Le PAJ bénéficie aussi de l'appui de la CAF31 et du conseil départemental qui soutiennent le développement et le fonctionnement de l'accueil de proximité et de séjours par le biais de la Prestation de Service Ordinaire. Ou de subventions diverses.



Les objectifs : 11 – 17 ans

Objectifs	Actions et projets proposés
Permettre aux jeunes d'exercer leur citoyenneté	Participation des jeunes aux différentes manifestations locales Mettre en œuvre des temps de concertation des jeunes
Répondre aux besoins des adolescents	Invitation des jeunes futurs citoyens en mairie lors des actes forts de la vie de la commune Planifier et faire vivre des débats sur les questions des adolescents et de leurs parents, en continuité avec les cafés parents et les problématiques repérées à l'école et au collège.
Développer l'accès à la culture et aux loisirs pour tous	Organisation de chantier VVV pour faire découvrir une activité et faciliter l'autonomie des jeunes et l'auto financement des projets.

Les dispositifs

Plusieurs types de dispositifs sont mis en place sur la structure jeunesse :

Le TLPJ (Temps Libre Prévention Jeunesse) :

C'est une aide du Conseil général pour les populations jeunes, en particulier les collégiens. Ce dispositif de prévention, d'éducation populaire et d'insertion du Conseil Général doit s'inscrire dans une mise en cohérence de l'action publique. Ainsi elle peut garantir la continuité éducative.

L'équipe d'animation du PAJ de Brax travaille plus particulièrement sur des questions liées à la prévention primaire pour lutter contre le désœuvrement des jeunes. La lutte contre les discriminations dans le but de faciliter le vivre ensemble sur la commune.

Elle s'est fixé les objectifs suivant :

- Favoriser la mixité sociale et culturelle,
- Développer les projets Lutte Contre les Discriminations
- Développer les projets citoyens et solidaires dans le cadre de la passerelle avec les CM2 et le PAJ
- Favoriser l'accès aux loisirs des jeunes dans le sens de la vie collective et de l'apprentissage de l'autonomie
- Développer les actions parentalités

Le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) :

Le CEJ est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la Caf et une collectivité territoriale. C'est un contrat qui favorise le développement et optimise l'offre d'accueil par :

- une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants
- une implication des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins
- un encadrement qualifié
- par la mise en œuvre et l'évaluation des actions
- par une politique tarifaire accessible aux familles les plus modestes.

En favorisant l'apprentissage de la vie sociale, ces actions contribuent à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société.

VVV (Ville Vie Vacances) :

- Ville Vie Vacances est un dispositif national de financement d'actions de prévention de la délinquance et d'insertion sociale. Ces actions se présentent sous la forme de chantiers jeunes. Pendant ces temps de chantier les jeunes bénéficient d'une prise en charge éducative durant leur temps de vacances. Les participants bénéficient d'un bon loisir d'une valeur de 12€ par jour et par jeune. Cette bourse leur permet accéder plus facilement aux activités culturelles, sportives et de loisirs proposés par le PAJ.
- Ces projets se traduisent sous la forme d'actions solidaires sur la commune (réalisation de mobilier de jardin pour la cour de l'école de Brax par exemple), d'actions permettant aux jeunes une meilleure appropriation et connaissance de leur lieu d'accueil, de leur territoire.

Les partenaires :

Nos partenaires regroupent l'ensemble des acteurs du territoire : associations, parents, institutions...avec qui nous avons des contacts réguliers, et qui participent à la politique éducative de la collectivité.



- La MAIRIE de Brax et l'ensemble de ses services.



- La CAF : Caisse d'Allocations Familiales : elle participe au financement des accueils de loisirs de la commune et apporte des aides aux familles afin de contribuer à l'accès aux loisirs pour tous.



- Toulouse Métropole et l'ensemble des services destinés à enrichir les propositions socioculturelles du service ainsi que L'accompagnement spécifique sur certains projets éco citoyens



- L'Education Nationale: par le biais des Ecoles et des réseaux associés : pour l'organisation de projets communs et pour le suivi global des enfants et des actions passerelles.



- La D.D.C.S : Direction Départementale de la Cohésion Sociale. La D.R.D.J.S.C.S : Direction Régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion Sociale : Service de l'état : garant de la réglementation, des formations, et des projets des accueils de loisirs



- La jeunesse au plein air : qui finance en partie les séjours par le biais d'aide faites en direction des familles les moins aisées .

Le PAJ à pour mission de développer des actions de partenariat avec le tissu associatif local. Il est également en étroite collaboration avec l'ALAE dans le cadre de la passerelle avec les CM2, mais aussi avec d'autres structures jeunesse des communes environnantes (La Salvetat St gilles, Mondonville...).

Le partenariat participe à développer les relations interculturelles, intergénérationnelles et à enrichir les différents projets de la structure pour le jeunes et les séjours.

Les adolescents de Brax

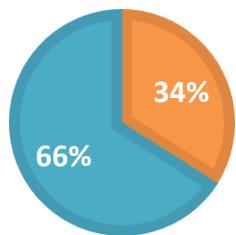
- Une période de transition critique
- L'OMS considère que l'adolescence est la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 19 ans. Elle représente une période de transition critique dans la vie et se caractérise par un rythme important de croissance et de changements qui n'est supérieur que pendant la petite enfance. Les processus biologiques conditionnent de nombreux aspects de cette croissance et de ce développement, l'apparition de la puberté marquant le passage de l'enfance à l'adolescence.

Caractère	Description
Maîtrise de soi	Retenue, contrôle de ses émotions
Stabilité	Personnalité stable, forte
Indépendance	Capacité d'auto-régulation
Sérieux	Capacité de faire face à la vie de manière sérieuse
Responsabilité	Responsabilité, engagement, fiabilité
Méthode/Diplomatie	Capacité à anticiper et à planifier pour l'avenir, patience
Endurance	Capacité et volonté de faire face aux difficultés qui se présentent
Expérience	Largeur d'esprit, compréhension
Objectivité	Mise en perspective et réalisme
Prise de décisions	Capacité de prendre des décisions
Priorités	Capacité de déterminer ce qui est nécessaire à tel endroit à telle heure

CARACTERISTIQUE DU PUBLIC ACCEUILLI MIXITE SOCIALE DONNEES 2023

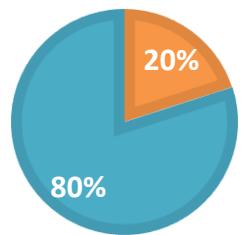
ADHÉSION ET MIXITÉ DE GENRE AU 28/11/23

■ 18 Filles ■ 35 Garçons

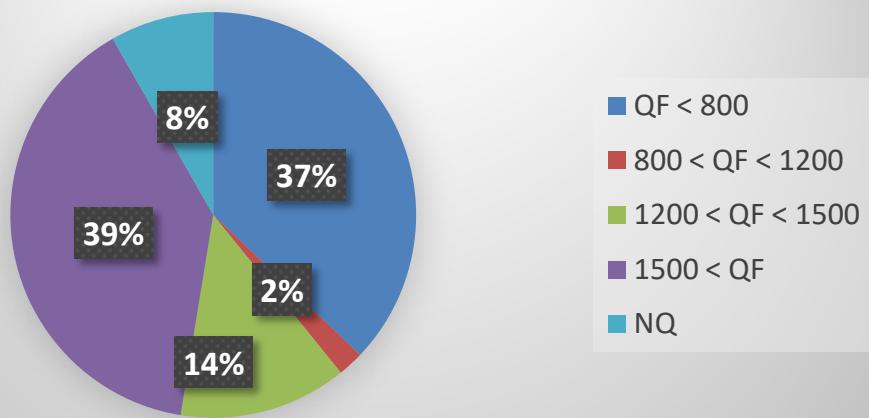


FRÉQUENTATION ET MIXITÉ DE GENRE AU 28/11/23

■ Filles ■ Garçons



Fréquentation et mixité sociale



37 % des adhérents ont un QF inférieur à 1200.

Seulement 16 % des jeunes sont situés dans la tranche médiane.

47 % représentent soit des QF supérieurs à 1500, soit des coefficients non communiqués.

Globalement, la mixité sociale reste assez équilibrée.

On peut observer un phénomène de groupe, les jeunes viennent au PAJ par bande de trois ou quatre, voir plus nombreux. Ils ont besoin de se retrouver. Nous avons remarqué des différences progressives entre les garçons et les filles (les sujets de conversation, les intérêts, etc). C'est aussi l'âge de l'acquisition de l'autonomie, ou les parents « contractualisent » avec leurs enfants des espaces de liberté de plus en plus grand.

Certains jeunes ont besoin de s'opposer, de braver l'interdit et remettre en question certaines notions. Ces jeunes montrent un vrai besoin d'être entourés, écoutés, responsabilisés ou à contrario, accompagnés par l'équipe d'animation.

Mobilité et autonomie :

Les jeunes de Brax font preuves d'initiative et d'une certaine autonomie compte tenu du village qui permet une mobilité des jeunes facilement à pied et sans risques majeurs, ils utilisent donc vélo et trottinette régulièrement. Cependant un grand nombre de jeune demande encore à leur parent de les acheminer au paj, ce qui nous permet de créer du lien avec les familles.

Participation des jeunes : Nous avons également noté que les préadolescents sont très volontaires pour participer aux loisirs proposés par l'équipe d'animation. Ils sont aussi à l'initiative des sorties culturelles et de loisirs. Cette démarche permet de réaliser des actions en lien avec leurs envies et besoins.

Entre l'école et le PAJ : Une passerelle est organisée entre les CM2 de l'école élémentaire de Brax et le PAJ. Ces élèves ont la possibilité de participer à des ateliers au PAJ, le vendredi sur le temps méridien. C'est un moyen pour les jeunes de s'approprier la structure avant l'entrée au collège.

Relation aux familles : Un travail avec les familles est amorcé afin de définir de manière individualisée, les conditions d'accueil et d'encadrement de leurs enfants.

Le Point Accueil Jeunes fonctionne en milieu ouvert, les jeunes, viennent et partent librement durant les heures d'ouverture.

L'accueil du « groupe passerelle » est différent.

Nous souhaitons au préalable d'une adhésion d'un nouveau jeune, rencontrer les familles afin de voir sous quelles conditions leurs enfants sont autorisés à fréquenter la structure. Il s'agit d'instaurer un contrat de confiance entre le jeune, sa famille et les animateurs de la structure.

Les jeunes de CM2 ayant moins de 11 ans ne sont pas autorisés à sortir de la structure sans animateur. L'équipe est responsable d'eux de leur arrivée jusqu'à leur départ, que cela soit dans les locaux du PAJ ou les abords.

Une autorisation est signée par les familles pour un départ seul concernant les jeunes de CM2 ayant moins de 11 ans.

Les adolescents : 13/15 ans

La séparation entre les filles et les garçons est plus marquée. Leurs sujets de conversation et leurs centres d'intérêts n'évoluent pas dans la même direction pour tous les items. Cependant, nous avons remarqué que la cohabitation se fait de façon très simple.

Préoccupation des jeunes : C'est la période de la fin du collège, où la question de l'orientation scolaire se pose. Pour certains de ces jeunes, on peut constater des situations de désœuvrement liées aux difficultés d'orientation,

Conduites à risques : c'est parfois l'âge des premières expériences : tabac, alcool.... Les conflits se multiplient parfois à cette période avec les parents.

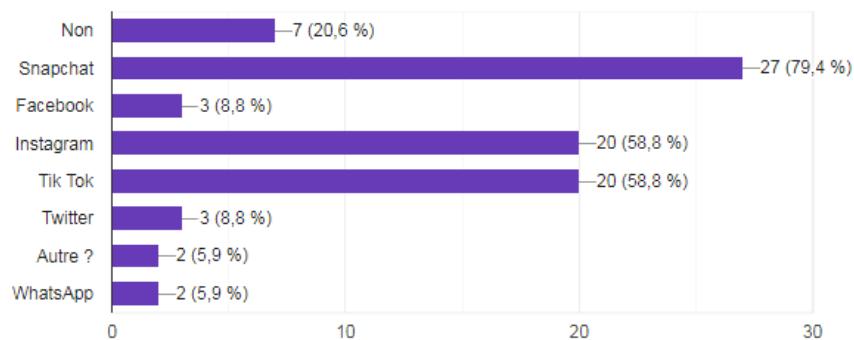
Réseaux sociaux et nouvelles technologie : 13 ans est l'âge légal pour avoir un compte sur les réseaux.



Facebook, instagram, snapchat, jeux vidéos et écrans....font partis des réseaux accessibles aux jeunes et dont une sensibilisation est nécessaire pour une bonne pratique, et prévenir les incidents. Il n'en reste pas moins que de nombreuses questions se posent quant à l'accès aux réseaux et au danger que cela induit pour des jeunes non initiés.

Es-tu sur les réseaux sociaux ? Si oui, lesquels ?

34 réponses



Il nous semble important d'exciter sur ses réseaux pour à la fois tenir une veille de la jeunesse mais aussi connaître et repérer les enjeux et relations qui existent entre jeunes.

Implication des jeunes : Les adolescents de cette tranche d'âge ont acquis une certaine autonomie et recherchent leur place auprès du groupe. L'équipe les accompagne dans la construction de leurs projets. Il ne s'agit plus de répondre à un besoin ou une envie du public mais rendre les jeunes acteurs de leurs loisirs. Des affichages libres sont à leur disposition pour faire part de leurs envies.

Les grands adolescents : les plus de 15 ans

Les jeunes de plus de 15 ans représentent une minorité dans le groupe fréquentant la structure actuellement.

Les jeunes de plus de 15 ans fréquentent plus souvent des espaces sportifs en soirées. Cela leur permet de se retrouver autour d'une pratique commune, et dans un même temps de prendre de la distance avec les plus jeunes accueillis au sein même de la structure. La délocalisation de l'accueil en soirée permet donc de garder le contact avec les plus grands.



Ils sont souvent scolarisés dans des communes différentes en fonction de leur orientation scolaire et ou professionnelle. Certains sont apprentis et de ce fait découvrent le monde du travail et les responsabilités que cela suppose.

Accompagnement au projet personnel, scolaire ou professionnel :

Quelques jeunes en décrochage scolaire sont repérés et les animateurs du point jeunes sont dans ces cas un point de relais et d'appuis pour les jeunes et leur famille, afin d'accompagner certaines situations en fonction des besoins.

Malheureusement le temps d'ouverture de la structure n'est pas assez grand pour structurer différents temps dans les locaux qui permettent à chaque tranche d'âge de trouver la diversité des besoins dont ils auraient besoins : recherche de stage, d'emploi, de formation ou l'accompagnement sur la rédaction de CV ou de lettre de motivation par exemple. ...

Depuis peu une nouvelle salle nous est mise à disposition pendant les vacances de 14h à 17h ce qui facilite la cohabitation entre les publics, et nous espérons développer les horaires d'ouvertures hebdomadaires pour un meilleur suivi.

Travail de repérage et de veille sur la jeunesse : Par ailleurs, l'équipe se doit d'être attentive aux différentes pratiques des jeunes.

Ainsi la veille des conduites à risques (alcool, drogue) fait partie intégrante du travail au quotidien. Les soirées des vendredis au gymnase permettent d'accueillir ce public de façon plus adaptée. C'est un moment un peu plus individualisé, qui permet notamment des temps de rencontre et d'échanges entre ces derniers et l'équipe d'animation.

Un travail dans les différents quartiers, par tractage de la programmation permet de repérer des groupes de jeunes et leurs pratiques.

La scolarité vue par les jeunes en période de la crise sanitaire

La crise sanitaire est de fait un accroissement des inégalités sociales, mais aussi scolaire.

Rappelons que ce questionnaire a été rempli par les jeunes et qu'il nous montre que les jeunes eux même disent avoir des difficultés ce qui habituellement n'est pas facile à dire.

Le manque de relations sociales, le télétravail des parents ne facilitent pas l'accès aux ordinateurs, ni même la disponibilité des parents a accompagner leurs enfants.

Souvent les parents dans la précarité travaillent sur le site de leur employeur et sont absents encore plus de la scolarité de leurs enfants. La situation familiale impose une avancée dans l'autonomie de certains jeunes au quotidien qui parfois note devoir garder les frère et sœurs

LES FINALITÉS ÉDUCATIVES DE LE&C GRAND SUD

Les orientations pédagogiques du PAJ découlent des finalités éducatives de LE&C Grand Sud définies dans son projet éducatif.

Elles peuvent se résumer ainsi

Finalité 1 : Humanisme, solidarité et ouverture culturelle

- Lutte contre l'ignorance et la diffusion du patrimoine culturel

- La notion de libre arbitre, de tolérance, d'indépendance, d'ouverture et de curiosité
- L'éducation théorique et pratique de l'humanisme et de la démocratie

Finalité 2 : Accès aux loisirs pour tous

- L'épanouissement individuel
- Favoriser la mixité socioculturelle

Finalité 3 : Coéducation

- Prise en compte de tous les acteurs éducatifs
- Avoir une approche globale du jeune

Finalité 4 : Implication citoyenne dans la vie publique et associative

- L'accompagnement vers une démarche participative
- Prendre en compte les besoins et les envies des jeunes et des familles
- Impliquer les usagers dans la vie associative
- Valoriser l'action volontaire

Finalité 5 : Les axes transversaux

- Le développement durable
- L'intergénérationnel
- La diversité et l'ouverture culturelle

Rôle de l'équipe d'animation : Chaque membre de l'équipe s'inscrit de fait en tant que salarié de l'association LE&C GS dans les valeurs et principes défendu par celle-ci. Ainsi la laïcité devient le fondement de nos actions mettant en avant la neutralité, politique, religieuse, ou idéologique.

Pour autant, la société actuelle nous s'inscrit de fait au sein de contradictions idéologiques et politiques, que nous devons combattre à partir du moment où elles touchent toutes formes de discrimination.

Le rôle de chaque éducateur est donc bien d'éveiller à l'esprit critique, d'accompagner les débats et de faire vivre la démocratie et le respect, en préservant la sécurité morale et affective des jeunes.

La posture de l'équipe ou de l'intervenant devra donc faire preuve de neutralité en ce sens, en étant exemplaire dans son comportement et ses propos.

Orientation pédagogique 1 : Développer la citoyenneté des jeunes

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions Moyens / Méthodes
<ul style="list-style-type: none"> Développer la citoyenneté des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Développer le sens des valeurs Permettre aux jeunes de s'approprier leur territoire et la commune Développer le sens des responsabilités et de l'engagement du public Sensibiliser les jeunes à l'écocitoyenneté <p>Brax. Le Point d'Accueil Jeunes vient de lancer sa chaîne sur YouTube</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des projets fédérateurs dès le plus jeune âge en y incluant les CM2 Atelier web radio et débat thématiques : émergence de la parole des jeunes avec aux élus Participation aux instances PEDT et rencontre avec les élus Création d'un conseil des jeunes du PAJ Valorisation de l'engagement des jeunes au travers de projets à moyen ou long terme auprès des adultes qui les entourent en impliquant notamment les familles : chantiers, organisation de séjours, implication sur les manifestations... Prolongement du projet éco école et d'innov' actions LECGS porteurs d'un message éco citoyen.

Orientation pédagogique 2 : Favoriser la mixité

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions : Moyens / Méthodes
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mixité 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mixité sociale • Favoriser la mixité de genre • Favoriser le vivre ensemble et l'esprit de groupe • Développer l'esprit critique des jeunes • Développer l'ouverture culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres entre jeunes issus de milieux sociaux différents, ou d'autres territoires • PASSERELLE CM2 / PAJ • Encourager l'action collective et l'entraide sur tous les temps de vie du groupe. • Proposer des sorties, des rencontres, des échanges variés qui aiguise la curiosité et permet une meilleure connaissance de l'autre. • Accueillir les familles pour mieux se connaître et se reconnaître 

Orientation pédagogique 3 : Permettre l'accès aux loisirs et à la culture pour tous

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions : Moyens / Méthodes
<ul style="list-style-type: none"> Permettre l'accès aux loisirs et à la culture pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des temps de loisirs financièrement accessible pour les jeunes Faciliter l'accès à la culture Permettre aux jeunes d'être acteurs de leur temps de loisirs Permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles activités Permettre aux jeunes de découvrir d'autres cultures 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'actions d'autofinancements, ou l'aide de partenaires institutionnels (CAF/ Carte Vacances Loisirs / Chantiers VVV...) Visiter, participer et découvrir des manifestations culturelles locales ou environnantes. Proposition d'un programme d'activité à chaque période de vacances réalisé par les jeunes et en concertation avec eux et l'équipe. Inscription au libre choix des jeunes. Accompagner les jeunes dans leur projet d'animation dès le plus jeune âge des Cm2 aux lycéens Initier et faire découvrir de nouvelles pratiques culturelles ou sportives. Réaliser des projets en partenariat avec le tissu associatif local

LES ACTIONS

Période 1 : Septembre-Octobre thème : solidarité / citoyenneté

Vendredi

- Portes ouvertes pour les Familles
- Soirées à thèmes au PAJ (halloween..)
- Sorties organisées

Samedi

- Inscriptions des jeunes au PAJ
- Préparation des élections (délégué jeunesse)
- Journée portes ouvertes jeunes
- Découverte du PAJ

Vacances

- Chantier VVV → organisation d'une tombola solidaire, 4 L Trophy
- Marché solidaire → tenue d'une buvette
- Sorties mutualisées

VENDREDI

Objectifs :
Proposer un accueil de
18h30 à 22h30.

Créer du lien avec les
jeunes et assurer une
continuité du service
avec le samedi

Moduler les horaires en
fonction des projets et
des saisons

Période 2 : Novembre-Décembre thème : solidarité / citoyenneté



Vendredi

- Soirées sportives au gymnase
- Sorties extérieures : Patinoire / spectacles
- Une soirée de fin d'année : KDO

Samedi

- Marché solidaire
- rencontres inter-structures
- Proposition d'activités scientifiques et techniques

Vacances

- PAJ FERMÉ

SAMEDI

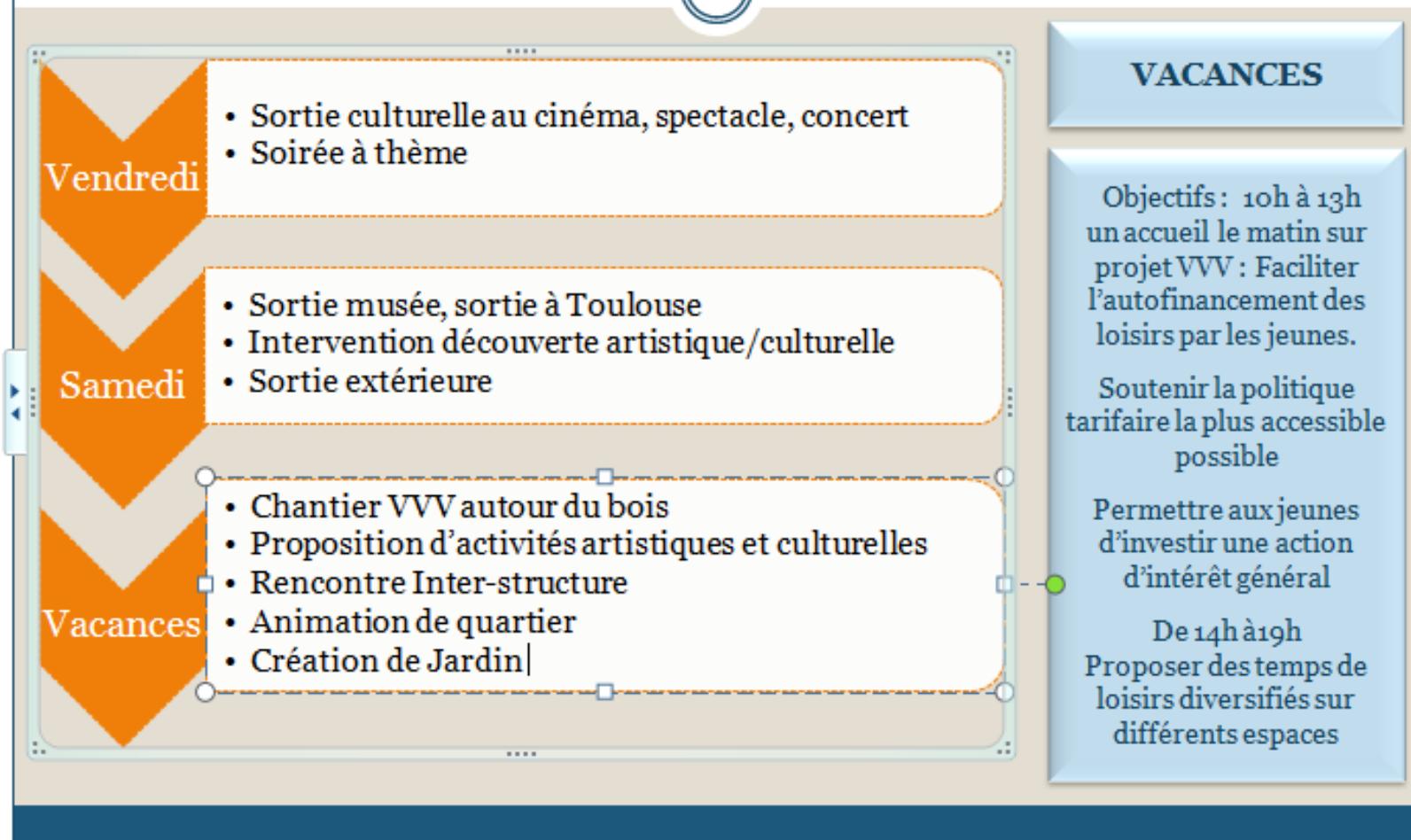
Objectifs :
Proposer un accueil de
14H à 19H

Structurer le temps pour
répondre aux différents
besoin et attentes des
jeunes :

- 1 temps accueil
- 1 temps d'atelier sportif
ou culturel
- 1 temps au choix des
jeunes

Période 3 : Janvier-Février

thème : art et culture



Période 4 : Mars-Avril

thème : sport et développement durable

Vendredi

- Soirées au gymnase
- Sorties sociaux culturelles et sportives → match
- Soirée Carnaval animé par les jeunes

Samedi

- Proposition d'activités sportives au PAJ
- Création de jardin : incroyable comestibles
- Conseil des jeunes, préparation des vacances
- Découverte du handisport

Vacances

- Chantier VVV → copaux occitans
- Organisation de rencontres sportives inter-structures
- Développement des partenariats sportifs
- Mise en place d'action liée au développement durable

ANIMATION DE QUARTIER

Objectifs :

Développer le lien avec les jeunes et les familles.

Initier des projets qui valorisent les jeunes au sein de la commune

Faciliter les échanges inter générationnels et interculturels

Impulser une dynamique autour de la parentalité dans les différents quartiers de Brax

Période 5 : Mai- Juin et été

thème : Summer time

Vendredi

- Soirées sportives
- Repas partagés
- Soirées passerelles CM2

Samedi

- Projet d'auto - financement du séjour → lavage auto
- Inscriptions et préparation du séjour
- Entretien du jardinage
- Activité de loisirs

Vacances

- Sorties à la journée : baignade..
- Activités de pleine nature : accrobranche, canoë..
- Séjour occasionnel

MANIFESTATIONS

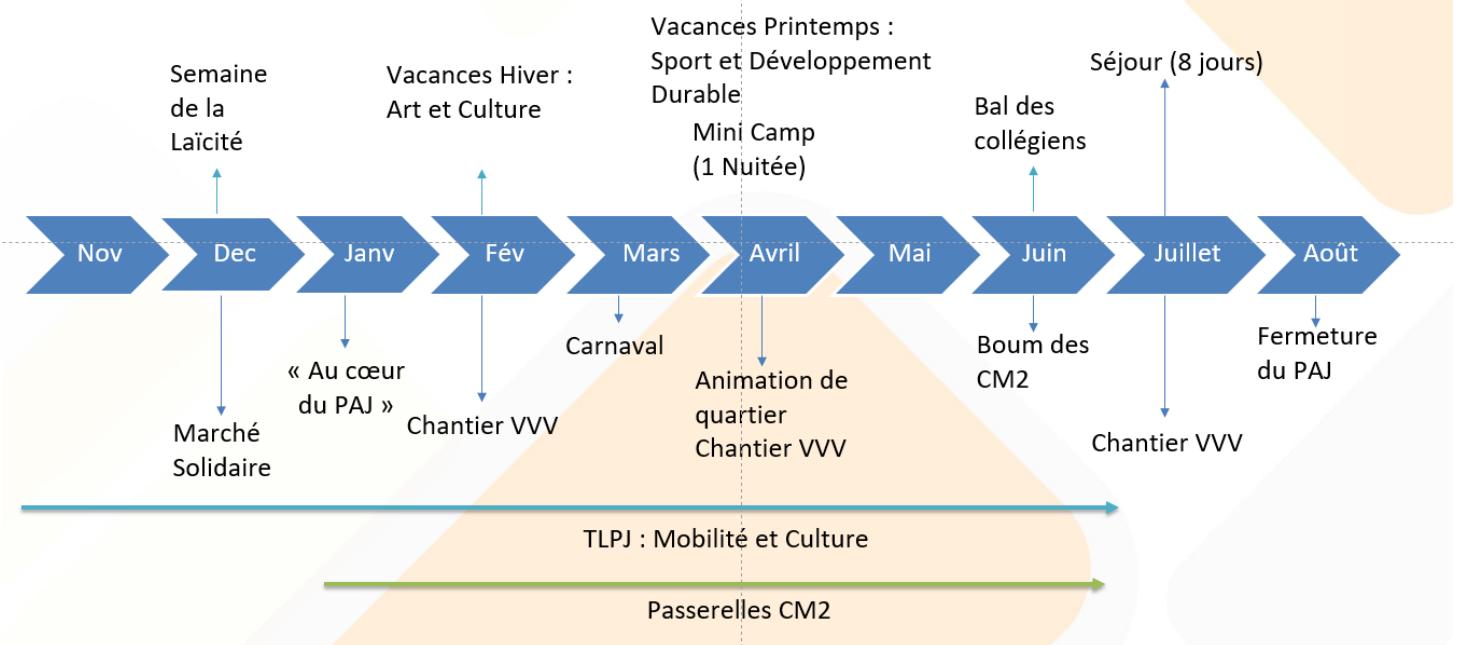
Objectifs :

Impliquer les jeunes dans la vie locale

Valoriser les jeunes auprès des habitants de la commune

Développer la capacité des jeunes à construire des projets

Échéancier des projets



HYGIENE, SANTE ET SECURITE

Dans le contexte d'un accueil de loisirs, le garant de la santé et de la sécurité des jeunes est porté par le directeur et l'ensemble de l'équipe d'animation qui intervient sur la structure,

L'équipe d'animation sera donc garant du respect de ces mesures.

Un lavage des mains systématique sera effectué dès l'entrée dans les locaux du PAJ, est une attention particulière sera portée au nettoyage des locaux à chaque utilisation des salles.

A ce titre l'équipe devra être exemplaire et porter le masque grand public si nécessaire au regard des réglementations qui évoluent et devra s'adapter pour répondre à l'accueil des jeunes dans un cadre réglementaire sécurisé.

Hygiène :

Sur la structure : la vie quotidienne sera encadrée, par un adulte qui veillera aux conditions d'accueil des jeunes :

Respecter ces règles sanitaires lors des ateliers (**lavage des mains**, respect de la chaîne du froid, hygiène relative à la préparation des repas ou des gouters) au regard de la réglementation en vigueur.

Responsabilisation des jeunes : C'est apprendre les automatismes en lien avec les pratiques de la structure et la réglementation. Il appartient donc à l'équipe de veiller à ce que tous les points d'hygiène se fassent correctement et quotidiennement notamment en séjour (douche, vaisselle...)

Entretien des locaux : Un ménage hebdomadaire est réalisé par la collectivité dans les salles et les sanitaires. Parallèlement, il appartient aux jeunes et à l'équipe d'animation de laisser les locaux dans un état de propreté constant afin de respecter le travail des agents d'entretien et d'accueillir les jeunes dans de bonnes conditions. Les adultes doivent montrer l'exemple.

Restauration :

Les différents régimes alimentaires :

Le PAJ n'a pas de restauration collective. Il appartient donc à l'équipe d'animation d'organiser les repas lorsqu'ils font partie de la programmation.

Des piques niques peuvent être demandés aux familles dans le cadre de sorties en demandant aux familles de veiller à la conservation des aliments en mettant à disposition mini glacière et bloc de froid..

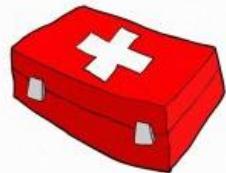
Dans le cadre des activités cuisine ou de soirées avec repas collectif organisées par les jeunes ; l'équipe prendra en compte certaines spécificités concernant les régimes alimentaires en lien avec le principe de Laïcité dont LECGS se porte garant. .

2 choix possibles : - régime avec viande ou régime sans viande.



Santé :

Sur tous les temps d'accueil un référent PSC1 est présent sur la structure.



Une fiche sanitaire est jointe au dossier d'inscription

Elle doit être dument complétée par les familles et est obligatoire pour répondre aux urgences éventuelles.

Une pharmacie est présente sur la structure en permanence. Sur les activités qui se déroulent à l'extérieur du lieu d'accueil (Sorties, chantiers, activités au gymnase ou encore séjours) l'animateur référent à en sa possession une pharmacie navette, qu'il garde avec lui sur tous les temps. Elle contient tout le matériel nécessaire aux gestes de premiers soins, les PAI* des enfants concernés, et le registre infirmerie dans lequel il répertorie chaque soin effectué (Nom du jeune soigné, date et heure, nature de la blessure, soins prodigues, et nom de l'animateur en charge du soin ainsi que les actions faisant suite aux soins)

Le PAI : projet d'accueil individualisé* est mis en place lorsqu'un jeune pour des raisons de santé (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies), nécessite un aménagement (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence). Le PAI est un document écrit, qui récapitule les aménagements permettant la scolarité du jeune. Il concerne tous les lieux d'accueil fréquentés par l'élève dans le cadre de sa scolarité et tous les temps de celle-ci.

Ce document organise, dans le respect des compétences de chacun et compte tenu des besoins spécifiques de l'élève, les modalités particulières de prise en charge, globalement en tenant compte des éléments médicaux qui nécessitent une attention et des gestes précis, et fixe éventuellement les conditions de cette prise en charge.

Avec l'accord de la famille, toutes les informations pouvant être utiles à la prise en charge du jeune pourront être jointes au projet. Il s'agit notamment des informations sûres :

- Les régimes alimentaires à appliquer ;
- Les conditions des prises de repas ;
- Les aménagements d'horaires ;

- Les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé du jeune, les activités de substitution proposées.
- La prise de médicaments est sous la responsabilité de la directrice et les parents doivent impérativement fournir l'ordonnance et la boîte de médicaments (sur laquelle le nom de l'enfant sera noté ainsi que la posologie). En aucun cas l'équipe d'animation est en mesure d'administrer des médicaments aux enfants de sa propre initiative ou sous la demande d'un parent sans ordonnance.

Jeunes en situation de handicap : Trouver sa place au PAJ

L'accueil des jeunes fait partie intégrante de nos missions.

- Chaque parent et jeune sera accompagné dans sa réflexion pour favoriser le meilleur accueil.
- La communication avec les familles est un vecteur important de la réussite de l'inclusion du jeune au sein de la structure. Un entretien sera donc réalisé avec la famille afin de rassurer et d'anticiper au mieux toutes les questions en lien avec la santé, et les diverses préconisations de l'équipe accompagnant l'enfant au quotidien, et des parents au besoin.
- Le document PAI est mis à disposition des familles.

Sécurité :

L'ensemble de l'équipe est garant de la sécurité physique, morale et affective de chaque jeune présent sur la structure.



Nous sommes responsables des enfants depuis leur arrivée sur le PAJ jusqu'à leur départ. Il nous appartient également de veiller à la sécurité des jeunes aux abords du PAJ et alentours (voie ferrée, gymnase, route à proximité...). Il nous sera également nécessaire, de veiller au bon fonctionnement des équipements et locaux mis à disposition, être toujours vigilant à l'environnement et à la condition physique des enfants (fatigue, excitation...).

PPMS incendie et Plan Vigipirate :

Un plan d'évacuation est affiché dans les locaux de la maison de la vie associative.

La salle mise à disposition dispose de 3 évacuations donnant directement sur l'extérieur du bâtiment plus une porte d'entrée donnant sur le hall.

Le plan Vigipirate s'effectuera en cas de besoin dans les mêmes conditions qu'une alerte incendie.

A noter : une formation sécurité incendie est organisée tous les 2 ans en partenariat avec la collectivité pour assurer les bons gestes, et s'inscrire dans des rappels continus qui favorise la réactivité des adultes et des jeunes.

Des exercices sont réalisés en début d'année ou pendant les séjours pour informer les jeunes des conduites à tenir.

Les SEJOURS ou mini séjours :

A ce jour le PAJ propose presque chaque année un séjour d'été souvent mutualisé avec une autre commune. Ce séjour a pour but de contribuer et d'enrichir la proposition faite aux jeunes tout au long de l'année mais aussi de concrétiser leur engagement dans un projet qui vise l'autonomie et l'accompagnement à la menée de projet.

Sur le principe de la gestion libre les jeunes sont amenés à réaliser ensemble des tâches quotidiennes mais aussi à organiser leur séjour, les visites, et activités.

A ce titre un projet pédagogique spécifique est réalisé à chaque séjour, tenant compte du choix des jeunes et de l'environnement.

L'EVALUATION ET LE PILOTAGE

L'évaluation des actions

Elles sont évaluées à partir de la comparaison de plusieurs **critères** et **indicateurs** (qualitatifs et quantitatifs). Nous allons comparer les résultats et les objectifs prévus, de façon à savoir si les objectifs de départ sont atteints. Dans le cas contraire, il faudra revoir les objectifs si l'action est reconduite.

Dans un second temps, nous allons comparer les résultats et les moyens mis en œuvres (financiers, matériels et humains) afin de savoir s'ils étaient suffisants.

Nous allons également évaluer si les actions choisies étaient les mieux adaptées pour répondre à la demande, au diagnostic et aux objectifs prévus.

L'évaluation faite devra proposer des ajustements et perspectives planifiées pour anticiper les actions à mener correctives.

Afin, nous allons mesurer l'effet de l'action sur le public ciblé afin de déterminer si elle a eu véritable impact envers les jeunes.

objectifs	Effets attendus	critères
citoyenneté	Des jeunes impliqués et porteurs de projets	Nombres de jeunes par chantier Initiatives des jeunes
mixité	Brassage des publics	Constitution des groupes spontanés
Accès aux loisirs	Développement de l'esprit critique	

Par ailleurs, une évaluation partagée avec les publics permettra de mettre en avant le vécu du public et de mieux appréhender si les actions menées ont répondu aux attentes.

Les réunions de cadrage

Le PAJ est piloté par plusieurs acteurs indissociables. Ils se réunissent 1 à 2 fois par an pour faire un retour et un bilan de l'équipe, des actions menées, et ajustement à réaliser.



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud